



Autorisation parentale de participation au concours national de photographie « Vive le bac pro ! »

Je - Nous⁽¹⁾ soussigné(e)(s)..... (Père - mère - tuteur légal)⁽¹⁾

Demeurant.....

Adresse mail : Tél. :

Et (Père - mère - tuteur légal)⁽¹⁾

Demeurant.....

Adresse mail : Tél. :

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant.....

Demeurant.....

Adresse mail : Tél. :

Cocher la case ci-dessous

Autorise - autorisons⁽¹⁾ : expressément..... à participer au concours national de photographie intitulé « Vive le bac pro ! », organisé par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), qui se déroule entre le 23 novembre 2015 et le 18 mars 2016.

Déclare - déclarons⁽¹⁾ avoir pris connaissance du règlement du concours dont j'accepte - nous acceptons⁽¹⁾ expressément les conditions.

Autorise - autorisons⁽¹⁾ l'organisateur, conformément au règlement précité, à diffuser l'image et le nom du Mineur.

Déclare - déclarons⁽¹⁾ être personnellement responsable des faits commis par le Mineur dans le cadre de sa participation au présent concours et garantis – garantissons⁽¹⁾ l'organisateur contre toute action qui serait engagée à son encontre en raison des actes commis par le Mineur.

Déclare - déclarons⁽¹⁾ que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et complètes.

Fait à, le.....

Signature(s) du père, de la mère ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

En deux - trois⁽¹⁾ exemplaires originaux, dont un remis à chacune des parties

(1) : rayer la mention inutile – cette autorisation doit être signée par les deux parents

** Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'adresse suivante :
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche – Secrétariat général – Délégation à la communication,
110 rue de Grenelle – 75357 Paris Cedex 07*